

entendre les bangs supersoniques. A-t-on élaboré les dispositions voulues pour compenser les dommages que ces bangs pourraient causer?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, aucune disposition spéciale n'a été prévue. Toutefois, il y a une politique établie qui prévoit le dédommagement.

LA POSITION DU CANADA AU SEIN DE L'OTAN

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Comme il est en instance de départ pour l'Europe où se tiendront des pourparlers, pourrait-il dire à la Chambre s'il emportera des instructions précises du gouvernement en vue de modifier toute position essentielle que le Canada assume maintenant dans le cadre de l'OTAN?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il s'agira de confirmer avec les autres États membres de l'OTAN, l'augmentation de nos contributions à l'OTAN indiquée dans le Livre blanc.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois dire que nous en sommes à la fin de la période de questions mais nous allons toutefois accorder la parole à quelques députés qui essaient depuis plusieurs jours de poser des questions. Le député de Nickel Belt a la parole.

* * *

LA FAUNE

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au très compétent ministre de l'Environnement. Le ministre peut-il nous dire quand il pense présenter une nouvelle loi sur la faune et la flore du Canada et peut-il nous indiquer s'il y aura des dispositions prévoyant une aide financière ou autre, pour les réserves d'oiseaux ou les refuges qui, s'ils bénéficient d'une aide convenable, pourraient contribuer grandement à la conservation de notre faune et de notre flore et à l'éducation des gens dans ce domaine.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, j'espère qu'il nous sera possible de présenter une loi dans ce sens lors de la prochaine session du Parlement.

M. l'Orateur: Je pense qu'il n'y a pas de raison d'avoir une question supplémentaire à ce sujet qui ne semble pas très urgent. Cette question aurait pu attendre 24 heures ou 48 heures. La période des questions est terminée.

* * *

LES TRANSPORTS

L'INSTALLATION DE CLIGNOTEURS SUR LES LOCOMOTIVES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre des Transports ne pourrait pas être autorisé à terminer une réponse qu'il semblait vouloir

[M. Rowland.]

me donner lorsqu'il a dit qu'il avait d'autres renseignements.

M. l'Orateur: La Chambre le veut bien?

Des voix: Il a l'autorisation.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je voulais seulement mettre la réponse à jour et dire que, depuis la réponse que j'ai donnée ce matin, la Commission canadienne des transports m'a fait savoir qu'en fait des consultations avaient eu lieu le mois dernier avec le Canadien National et le Canadien Pacifique en vue de se procurer le signalisateur qui convient le mieux. Le problème n'est pas de savoir s'il faut ou non s'en servir; il s'agit de choisir celui qui convient le mieux. J'aurai un rapport complet d'ici quelques jours.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour. Le ministre veut-il la parole pour invoquer le Règlement?

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LES JOURS RÉSERVÉS À L'OPPOSITION

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je voudrais informer la Chambre que nous prévoyons, pour l'instant, que jeudi prochain sera le dernier jour réservé à l'opposition.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

• (12.20 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Laniel, reprend l'étude, interrompue le jeudi 2 décembre, du bill C-259 tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, présenté par l'hon. M. Benson.

M. le vice-président: A ma connaissance, le comité reprendra l'étude des articles relatifs aux gains en capital. Ce groupe d'articles qui figurent à la page 9251 du hansard du 2 novembre 1971, comprend les articles 38 à 55 inclusivement, ainsi que les articles 3, 9, 71, 73, 85, 87, 88, 89, 96 et 111. L'article 9 de cette série a été déjà adopté le 2 novembre 1971.

(Sur l'article 1—L'article 38: *Sens de gain en capital imposable et de perte en capital déductible.*)

M. le vice-président: L'article 38 est-il adopté?

M. Horner: Monsieur le président, en prenant la parole, je voudrais tout d'abord extraire un passage des observations qu'a faites le président du Conseil privé, figurant à la page 10077 du hansard où il dit: